



PRÉFET DE L'AVEYRON

Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de Durenque

Le public est informé qu'une enquête publique est organisée, sur le territoire de la commune de **Durenque**, pour une durée de 34 jours consécutifs, du **lundi 5 février 2024 à 9 heures au samedi 9 mars 2024 à 12 heures**, suite à la demande d'autorisation environnementale de la société du Parc Eolien de **Durenque**, détenue par GEG Energies Nouvelles et Renouvelables, pour l'exploitation d'une centrale éolienne de 4 aérogénérateurs, d'un poste de livraison et d'un réseau électrique inter-éolienne, sur le territoire de la commune de **Durenque**.

La commune de **Durenque** est siège de l'enquête.

Les pièces du dossier d'enquête comprenant, notamment, l'étude d'impact, l'étude de dangers, les avis recueillis pendant l'instruction, notamment l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et la réponse écrite à cet avis du maître d'ouvrage, seront mises en ligne et accessibles, depuis le site internet de la préfecture (www.aveyron.gouv.fr) à la rubrique consultation du public.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de l'Aveyron. Toute information sur le dossier peut être obtenue auprès de Monsieur Cyril DARNIS Soleil du Midi Développement, 116, Grande rue St Michel 31400 Toulouse, mail : cyril.darnis@soleildumidi.fr

Parallèlement, le dossier soumis à enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie de **Durenque**, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux au public.

Les observations et les propositions peuvent être recueillies :

- de façon **manuscrite**, sur le registre d'enquête déposé à la mairie de **Durenque**,

- par voie dématérialisée via l'adresse mail dédiée :

pref-enquete-eoliendurenque@aveyron.gouv.fr ;

- par **correspondance** à la commissaire enquêteur Catherine FUERTES, à l'adresse de la mairie de **Durenque** siège de l'enquête, Le Bourg, 12 170 **Durenque**

Ne pourront être pris en compte que les courriers arrivés à la mairie, avant l'heure de clôture de l'enquête publique soit, au plus tard, le samedi 9 mars 2024, à 12 heures.

Le commissaire enquêteur effectuera des permanences à la mairie de **Durenque** :

- **le lundi 5 février 2024, de 9 heures à 12 heures ;**
- **le jeudi 15 février 2024, de 9 heures à 12 heures ;**
- **le mardi 27 février 2024, de 9 heures à 12 heures ;**
- **le samedi 9 mars 2024, de 9 heures à 12 heures.**

Toute personne peut, à cette occasion, formuler des observations, soit oralement auprès du commissaire enquêteur, soit par écrit sur le registre tenu à cet effet.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Durenque, à la préfecture de l'Aveyron ainsi que sur le site internet des services de l'Etat (www.aveyron.gouv.fr), pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de la procédure, le préfet statuera sur la demande par arrêté préfectoral.

Fait à Rodez, le **29 DEC. 2023**
Pour le préfet et par dérogation,
La secrétaire générale



Véronique ORTET